

Date : 05/06/2024

Intitulé du Projet : Renforcement du Développement Durable de la ville de Marrakech à travers une planification et un financement innovants

(Marrakech, ville durable)

Appel à consultation pour le recrutement d'un(e) consultant(e) national(e) spécialisé pour l'élaboration d'une étude de faisabilité d'un projet pilote de partage des motos électriques à Marrakech

Référence : AC 07/PROJET_MVD/2024

TERMES DE REFERENCES

Toute demande d'éclaircissements doit être envoyée par courrier électronique à l'adresse : Projet_MVD@environnement.gov.ma avec la mention obligatoire « AC07/Projet_MVD/2024 Demande de complément d'information ».

I. Contexte de l'étude

Marrakech, une ville au carrefour de l'histoire et de la modernité, est engagée dans une transformation ambitieuse de son cadre urbain, particulièrement dans le domaine de la mobilité. Face aux enjeux de pollution atmosphérique et de congestion, exacerbés par une flotte de plus de 200,000 motos à combustion interne, la ville embrasse une vision proactive pour révolutionner son système de transport. Cette vision s'aligne étroitement avec le Plan de Déplacement Urbain (PDU), qui prône l'encouragement de l'intermodalité des moyens de transport et la promotion de modes complémentaires, sobres et durables, adaptés aux besoins des individus.

Dans le cadre de la transition énergétique et écologique adoptée par le Royaume du Maroc, le secteur des transports se présente comme un vecteur clé pour catalyser la sobriété carbone et l'efficacité énergétique. Adopter des modes de transport plus propres, basés sur les nouvelles technologies, est essentiel pour réduire significativement les émissions de CO₂ et améliorer la qualité de vie urbaine. Le projet de développement d'un système de partage de motos électriques à libre-service à Marrakech est une initiative phare dans cette direction. Il vise non seulement à réduire les émissions de gaz à effet de serre mais également à intégrer ces nouvelles solutions dans une approche holistique de la mobilité urbaine.

Ce projet pilote, envisagé dans le cadre du programme « Renforcement du développement durable de la ville de Marrakech à travers une planification et un financement innovants », est un exemple concret de l'application des principes des villes durables et intelligentes. Il répond à la nécessité de développer des solutions de partage et de libre-service qui favorisent la circularité des biens et services et exploitent de manière innovante les données pour améliorer la gestion des territoires urbains. Ces solutions novatrices, telles que le partage de vélos, de scooters électriques, ou même de voitures en libre-service dans d'autres métropoles, ont démontré leur capacité à transformer la mobilité urbaine en offrant des alternatives pratiques, accessibles et respectueuses de l'environnement.

Le projet de motos électriques en libre-service à Marrakech s'inscrit dans cette dynamique globale. En remplaçant les motos thermiques par des alternatives électriques, la ville envisage de diminuer drastiquement ses émissions de CO₂ – estimées à 91,218 teCO₂ par an – tout en réduisant le bruit et la congestion. Ce système de partage est conçu pour être facilement accessible via une application mobile, ce qui le rend non seulement écologique mais aussi adapté aux modes de vie contemporains et favorise l'inclusion sociale dans la gestion de la mobilité.

L'approche de partenariat public-privé (PPP) pour ce projet permet de combiner expertise et ressources du secteur public avec l'efficacité et l'innovation du secteur privé. Ce modèle est envisagé pour assurer non seulement la viabilité et la pérennité du projet mais aussi pour aligner les intérêts des différents acteurs.

La mise en œuvre de ce projet via une étude de faisabilité technico-financière est une étape préliminaire cruciale. Cette étude a pour but de fournir une analyse des aspects techniques, économiques, réglementaires, et sociaux. Elle est destinée à définir les conditions nécessaires à la réussite du projet, évaluer les potentialités du marché local, et établir un cadre pour l'implémentation, le suivi, et l'évaluation du système de partage de motos électriques.

L'importance de cette étude réside dans sa capacité à orienter les décisions stratégiques et opérationnelles, permettant aux décideurs de disposer de toutes les informations requises pour engager les investissements. En effet, cette étude ne se limite pas à un exercice de validation technique et économique ; elle s'intègre dans une démarche stratégique globale visant à harmoniser les objectifs de développement urbain avec les solutions de mobilité électrique. Cela garantit que le projet de partage de motos électriques devienne une composante essentielle de l'écosystème de mobilité durable de Marrakech.

Cette phase préparatoire définit également les bases pour un dialogue constructif avec les futurs partenaires privés, en précisant les spécifications du projet, les exigences de performance, et les critères de sélection pour l'appel à manifestation d'intérêt. Cela assure l'alignement des objectifs stratégiques avec les solutions opérationnelles, faisant du projet de partage de motos électriques une variante crédible dans le schéma de mobilité urbain de Marrakech.

II. Objectif de l'étude et description des prestations demandées

1. Objectif général :

L'objectif de cette prestation est de fournir une évaluation multidimensionnelle pour déterminer la faisabilité et l'efficacité d'intégrer un système de motos électriques en libre-service dans le tissu urbain de la ville de Marrakech. Cette étude ambitionne de tracer un plan clair et opérationnel pour l'implantation de ce système, en accord avec les objectifs de transition énergétique et de mobilité durable du Maroc. Elle vise à évaluer les aspects techniques, économiques, réglementaires et environnementaux pour assurer une mise en œuvre efficace qui répond aux besoins de mobilité des citoyens, tout en promouvant une réduction significative des émissions de carbone et en améliorant la qualité de l'environnement urbain.

Cet objectif sera poursuivi en analysant les potentialités du marché, en envisageant des modèles opérationnels innovants, et en intégrant les motos électriques dans un réseau de mobilité intermodale, pour offrir une alternative de transport agile, accessible et respectueuse de l'environnement à Marrakech.

2. Objectifs spécifiques :

- **Élaborer un diagnostic du marché pour les motos électriques en libre-service :**
L'objectif est de réaliser une étude de marché pour évaluer la demande, identifier les comportements des utilisateurs, et comprendre les dynamiques du marché local, afin de dimensionner et de configurer le projet pilote de façon optimale.
- **Concevoir un projet pilote de sharing de motos électriques :** Cet objectif vise à développer un modèle de projet pilote pour le système de partage de motos électriques (business modèle), définissant les caractéristiques techniques des motos, les équipements et infrastructures nécessaires telles que batteries de recharge et les terminaux de service, ainsi que les modalités opérationnelles du système de partage.
- **Étudier la faisabilité technique et financière du projet :**
L'objectif ici est de réaliser une analyse approfondie pour évaluer la faisabilité technique, incluant l'adaptation des motos électriques au contexte urbain de Marrakech, et la faisabilité financière, en analysant les coûts d'investissement, les coûts opérationnels, et les projections de revenus.
- **Élaborer une analyse des risques associés au projet :**
Il s'agit de concevoir une évaluation complète des risques qui pourraient affecter le succès du projet, incluant les risques techniques, réglementaires, économiques, environnementaux et sociaux, afin de proposer des stratégies de mitigation appropriées.
- **Préparer un Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) :**
Cet objectif consiste à préparer tous les documents nécessaires pour lancer un appel à manifestation d'intérêt pour sélectionner le partenaire privé. Ce dossier inclura le cahier des charges spécifique (CPS), le règlement de consultation, et un modèle de contrat, en vue de formaliser le partenariat public-privé pour le développement du projet.

3. Consistance des Prestations :

Pour répondre aux objectifs susmentionnés, la consultation doit accomplir les tâches suivantes :

3.1. Mission 1 : Diagnostic, Benchmark et étude de marché du projet de sharing des motos électriques.

La première mission consiste à établir un diagnostic approfondi et une étude de marché pour le projet de partage de motos électriques à Marrakech. Cette phase est essentielle pour évaluer le contexte actuel et les potentialités du marché, comprendre les tendances des utilisateurs, et observer les expériences similaires tant au niveau national qu'international. Cette analyse

multidimensionnelle permettra de cerner les enjeux spécifiques du projet et d'aligner les objectifs stratégiques avec les réalités du terrain.

Le prestataire devra également développer les points suivants :

3.1.1. Diagnostic et Étude du Marché sur la Mobilité des Deux-Roues Électriques :

- **Évaluer les Tendances Actuelles et la Demande Potentielle :** Il est crucial de procéder à l'identification des utilisateurs et l'analyse de leurs comportements en terme de déplacement. Ainsi, il faut comprendre les préférences et les besoins des utilisateurs actuels et potentiels. Cette évaluation implique l'analyse des volumes de vente de deux-roues électriques, les préférences en termes de modèles et d'autonomie, et les facteurs motivants ou dissuasifs pour les utilisateurs. L'analyse doit porter également sur le niveau d'acceptation des concepts de partage et de libre-service.
- **Taille et croissance du marché :** Estimer la taille actuelle du marché pour les services de mobilité par véhicules à deux roues électrique et prévoir sa croissance.
- **Tendances du Marché :** observer les tendances émergentes qui peuvent affecter la mobilité, comme les changements dans les réglementations, les avancées technologiques, ou les évolutions des attitudes envers les transports écologiques.
- **Analyse réglementaire et technologique :** comprendre les lois et réglementations qui affectent le service de mobilité dans la région et examiner les technologies disponibles pour soutenir le service (applications mobiles, systèmes de gestion de flotte, etc.).

3.1.2. Benchmark et Analyse des Expériences de Sharing au Niveau International et National :

- **Étudier les Modèles de Partage de Deux-Roues Électriques :** Observer et analyser les systèmes de partage de deux-roues électriques mis en place dans d'autres villes ou pays, en se concentrant sur les aspects tels que les modèles de gestion, les stratégies de déploiement, et les résultats obtenus.
- **Extraire les Leçons Apprises et les Facteurs de Réussite :** Identifier les facteurs clés de succès et les obstacles rencontrés par d'autres projets similaires, en tenant compte des différences contextuelles qui pourraient influencer l'adaptation de ces modèles à Marrakech.

3.1.3. Analyse SWOT de l'Idée du Projet de Sharing des Motos Électriques :

- **Forces et Opportunités :** Mettre en évidence les atouts internes du projet et les opportunités externes, comme les avancées technologiques, les incitations gouvernementales, et l'évolution des attitudes envers les modes de transport durables.

- **Faiblesses et Menaces** : Identifier les faiblesses internes, telles que les défis techniques ou les besoins en formation et en transfert technologique, et les menaces externes, incluant la concurrence des autres modes de transport et les réglementations inadaptées à ces nouvelles solutions.

Le prestataire doit établir la première mission en interaction et en concertation avec le maître d'ouvrage et les services concernés afin d'avoir les informations et les orientations les plus fiables (Communes urbaines, arrondissements, agence urbaine, Wilaya, société de développement local BUS CITY, etc.)

Cette mission est d'une durée de 1 mois et demi.

3.2. Mission 2 : Conception d'un Projet Pilote de Sharing des Motos Électriques et Évaluation de sa Faisabilité Technique et Financière.

La mission 2 vise à développer une vision globale et un modèle d'affaires pour le projet pilote de partage de motos électriques à Marrakech. Plutôt que de détailler exhaustivement chaque aspect technique, **cette phase doit établir les grandes lignes du projet et fournir une évaluation préliminaire de sa faisabilité technique et financière.** L'objectif est de préparer le terrain pour un appel à manifestation d'intérêt, permettant au secteur privé de proposer des offres techniques détaillées basées sur un cadre prédéfini.

3.2.1. Conception sommaire du projet pilote

Le consultant doit définir les contours et les grandes lignes du projet pilote pour faciliter l'élaboration de propositions par des partenaires potentiels :

- **Aperçu du Projet Pilote** : Proposer une vision conceptuelle sommaire du projet, y compris une estimation du nombre initial de motos électriques et une description des sites envisagés pour les stations, un descriptif du mode de fonctionnement, une identification du besoin en technologie, ressources humaines et matériels. Cette vision doit refléter les données de la mission 1, alignant les besoins et les capacités.
- **Infrastructure et Technologie de Base** : Présenter les besoins en infrastructure, tels que les types de stations de recharge nécessaires (stations fixes, points de recharge modulaires, stations mobile de recharge, etc.) et les technologies clés pour les motos électriques (autonomie, types de batteries). Mentionner les fonctions de base que devra inclure l'application mobile, comme la géolocalisation, le paiement, l'empreinte carbone et le suivi utilisateur.
- **Examen de la faisabilité technique du projet et estimation de son impact (carbone).**

3.2.2. Analyse des risques

Identifier les principaux risques pour orienter les futures propositions techniques et commerciales.

- **Évaluation globale des risques** : Fournir un aperçu des risques associés au projet, en se concentrant sur les domaines clés tels que les risques techniques (fiabilité des motos et batteries), les risques économiques (viabilité du modèle de revenu, coûts d'opération), les risques réglementaires (conformité avec les législations locales et nationales), et les risques environnementaux (impact sur l'environnement urbain, acceptation par le public).
- **Plans de mitigation des risques** : Proposer des stratégies de mitigation pour les risques identifiés, en suggérant des mesures comme l'adoption de standards de sécurité élevés pour les motos, la collaboration avec les autorités locales pour influencer positivement la réglementation et l'octroi des autorisations, etc.

3.2.3. Conception du modèle d'affaires pour le développement du projet et évaluation de la faisabilité financière

- Esquisser un modèle d'affaires qui décrit comment le projet générera des revenus et gèrera ses coûts. Inclure les principales sources de revenus comme les subventions, les abonnements, les paiements à l'usage, et potentiellement la publicité. Discuter des principaux postes de coûts, incluant l'acquisition de motos, l'installation de l'infrastructure, et les opérations quotidiennes.

Cette mission est d'une durée de 2 mois.

Mission 3 : Dossier de consultation des entreprises pour le développement du projet de sharing des motos électriques

- La mission 3 se concentre sur la finalisation de la préparation pour le lancement du projet de partage de motos électriques à Marrakech. Cette étape est cruciale pour rassembler toutes les analyses et les conclusions des missions précédentes dans une présentation cohérente et complète du projet. Elle vise également à préparer tous les documents nécessaires pour faciliter un appel à manifestation d'intérêt réussi auprès des partenaires potentiels du secteur privé. Cette mission doit donc produire **une note de synthèse** claire du projet, ainsi qu'un dossier de consultation des entreprises (DCE) complet (CPS + RC + modèle de convention).

Cette mission est d'une durée de 15 jours ouvrables.

1. Réunion de travail et ateliers de validation

Le prestataire est tenu à planifier en parfaite concertation avec le maître d'ouvrage, les réunions de travail (concertation & suivi) et les ateliers relatifs à cette consultation.

Quatre (4) ateliers de validation sont à programmer : où toute la documentation doit être préparée et fournie par le prestataire, à savoir :

- **Atelier 1** : Au démarrage de la prestation ayant pour objectif de présenter les objectifs de la prestation et la méthodologie de travail à adopter ;
- **Atelier 2** : Présentation des résultats de la première mission relative au diagnostic, benchmark et étude de marché du projet de sharing des motos électriques.;
- **Atelier 3** : Présentation des résultats de la deuxième mission relative à la conception d'un projet pilote de sharing des motos électriques et évaluation de sa faisabilité technique et financière ;
- **Atelier 4** : Restitution finale de l'ensemble des résultats de l'étude avec une large participation des acteurs territoriaux (en arabe).

Mis à part les ateliers précités, des réunions de travail seront organisées tout au long de la consultation pour faciliter la collecte des données, l'identification des besoins, l'ajustement des approches et l'atteinte des résultats.

La validation des résultats de la mission 3 ne nécessitera pas l'organisation d'un atelier de validation.

N.B : tous les frais relatifs aux déplacements, impressions seront comptabilisés et rapportés dans l'offre financière du Prestataire.

Aucun service de restauration ou de pause-café n'est sollicité au prestataire.

Les locaux qui abriteront les ateliers seront mobilisés par le maître d'ouvrage et ses partenaires.

2. Les livrables à fournir par le Prestataire

Livrables	Date de remise des livrables
Livrable 0 (L0) Un rapport d'établissement détaillant la méthodologie de travail : <ul style="list-style-type: none">▪ Définition des objectifs, de la consistance et du chronogramme de la prestation ;▪ Définition de la méthodologie de travail ;	15 jours après le début de la consultation

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définition du besoin en données à collecter auprès des acteurs ; ▪ Définition des outils de travail. 	
Atelier 1 : Présentation de la prestation et de la méthodologie de travail	
<p>Livrable 1 (L1) (Mission 1)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport de la mission 1 relative au diagnostic, benchmark et étude de marché du projet de sharing des motos électriques. (Rapport provisoire et définitif) ; ▪ Fiches d'enquêtes et de réunion de concertation. 	2 mois après l'atelier de démarrage
Atelier 2 : Validation des résultats de la mission 1 (Marrakech)	
<p>Livrables 2 (L2) (Mission 2) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport de la mission 2 relative à la conception d'un projet pilote de sharing des motos électriques et évaluation de sa faisabilité technique et financière (rapport provisoire et définitif). 	4 mois après l'atelier de démarrage
Atelier 3: Validation des résultats de la mission 2 (Marrakech)	
<p>Livrable 3 (L3) (Missions 3) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Note de synthèse de l'étude ; ▪ Dossier de consultation des entreprises :CPS + RC + Convention; 	4 mois et demi après l'atelier de démarrage
Atelier 4 : Présentation finale de l'ensemble des résultats de la prestation	

N. B : L'ensemble des livrables, présentations, rapports doivent être produits en français, soumis sous format électronique (Word, pdf et PPT...) et rendus au maitre d'ouvrage en versions provisoires et définitives.

Le prestataire devra également établir un rapport de synthèse de l'étude, en langue française et arabe.

la présentation finale qui sera exposé lors de l'atelier de restitution sera éditée en langue arabe et française.

Les rapports définitifs seront remis en 10 exemplaires en version papier avec un habillage graphique convenable.

3. Examen et validation des livrables :

L'ensemble des prestations seront suivi et facilité par le Maitre d'ouvrage à travers la coordination nationale du Projet « Marrakech, ville durable » et la Direction Régionale de l'Environnement de la Région de Marrakech Safi.

Le développement des prestations, l'examen et la validation des livrables se fera dans le cadre des travaux d'un comité local, baptisé « **Mobilité durable** » qui englobe l'ensemble des acteurs locaux concernés par cette thématique.

Les livrables afférents à chaque étape de la prestation seront transmis par le prestataire au Maitre d'ouvrage pour examen initial avant son partage avec le comité de suivi local. L'examen en question se fera durant **5 jours ouvrables** et peut donner lieu à des ajustements avant la transmission du livrable au comité.

Une fois le livrable transmis aux acteurs locaux, l'atelier de présentation des résultats de la mission concernée se fera dans un délai maximal de **10 jours ouvrables**.

Le prestataire est dans l'obligation de transmettre la présentation PPT qui sera exposée lors de l'atelier au cours de cette période afin qu'elle soit validée par le Maitre d'ouvrage.

Le prestataire assurera la prise de note lors de l'atelier de présentation des résultats, l'élaboration du compte rendu et l'actualisation des livrables suite aux remarques du comité dans un délai de **5 jours ouvrables** après la tenue de l'atelier.

Le prestataire bénéficiera d'un ordre d'arrêt une fois les livrables afférent à une mission donnée sont transmis au Maitre d'ouvrage. Un ordre de service sera édité après réception des livrables validés par le comité local de suivi.

4. Confidentialité et propriété des études

L'attributaire s'engage à respecter le principe de confidentialité et ce, par rapport aux informations qui lui seront communiquées dans le cadre de cette consultation.

Tous les documents et rapports établis par l'attributaire sont la propriété exclusive du Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable, du PNUD et du comité local de suivi et des parties prenantes désignées officiellement par le Maitre d'ouvrage.

5. Les pénalités de retard :

En cas de dépassement des délais fixés par mission et par livrable, il sera appliqué de plein droit et sans préavis une pénalité par jour calendaire de retard d'un (01) pour mille du montant de la prestation sans toutefois dépasser 10 % du montant initial de la consultation. Cette pénalité sera

déduite d'office et sans mise en demeure préalable aux décomptes des sommes dues au prestataire.

6. Modalités de règlement

Les paiements sont fonction du résultat, c'est-à-dire, à la réception et validation des services spécifiés dans les termes de référence (après que le prestataire aura eu effectué toutes les modifications demandées par le comité de suivi) sur la base de décompte rétabli par le maître d'ouvrage en application des prix du bordereau des prix – détail estimatif aux quantités réellement exécutées.

Le montant de chaque acompte est réglé au prestataire après réception partielle par le maître d'ouvrage des prestations y afférentes.

7. Exonération de la TVA

Le paiement se fera en hors taxe et le PNUD veillera à transmettre une attestation d'exonération de la TVA sur les prestations réalisées signée par les autorités compétentes.

8. Modalités de candidature :

Pour déposer votre candidature conformément aux termes du présent appel à consultation, veuillez envoyer votre offre sous forme de :

Dossier physique :

Déposer votre dossier scellé au niveau du **Bureau du projet « Marrakech, ville durable »**, situé à la Direction Régionale de l'Environnement de Marrakech Safi, Avenue Yacoub El Mrini, Guéliz, Marrakech.

Votre offre devra être soumise en un dossier global scellé, intitulé en objet : « AC07/Projet_MVD/2024 _votre nom et prénom ». Ce dossier sera composé de deux enveloppes scellées :

- Une 1^{ère} enveloppe contenant votre offre technique et dossier administratif, intitulé en objet : « AC07/Projet_MVD/2024 – Offre technique et dossier administratif _ Nom et prénom du consultant(e) ».
- Une 2^{ème} enveloppe contenant votre offre financière signée et cachetée, intitulé en objet : « AC07/Projet_MVD/2024 – Offre financière _ Nom et prénom du consultant(e) ».
- Un support USB contenant votre offre technique et dossier administratif en format numérique (PDF)

Ou

Dossier numérique

Transmettre une copie de votre sous format PDF, uniquement à l'adresse mail suivante :
Projet_MVD@environnement.gov.ma

Merci de noter que le trait d'union entre Projet et MVD est celui de dessous de ligne (tired du bas _) et non celui sur la ligne –

Votre offre devra être soumise en deux e-mails séparés :

- Un 1^{er} e-mail contenant votre offre technique et dossier administratif, intitulé en objet :
« AC07/Projet_MVD/2024 – Offre technique et dossier administratif _ Nom et prénom du consultant(e) ».
- Un 2^{ème} e-mail contenant votre offre financière signée et cachetée, intitulé en objet :
« AC07/Projet_MVD/2024 – Offre financière _ Nom et prénom du consultant(e) ».

**RQ : Lors du partage de liens cloud, il est essentiel de choisir des liens sans date d'expiration.
En cas d'expiration du lien et d'inaccessibilité au contenu, l'offre sera rejetée.**

III. Règles de consultation

1. Conditions requises des concurrents

Seules peuvent participer à la présente consultation les consultants (es) nationaux spécialisés (es) conformément aux qualifications sollicitées ci-dessous.

NB : Le prestataire est sensé avoir une bonne connaissance du territoire de la ville de Marrakech.

2. Qualifications et expériences requises du consultant(e) national spécialisé

Le/la consultant(e), qui sera chargée de l'exécution des prestations de la présente étude, devra avoir le profil de formation adéquate, permettant de réaliser le travail dans de bonnes conditions. Le/la consultant(e) doit avoir une expérience confirmée dans les domaines de la **planification de la mobilité urbaine, transport durable, montage de projet de mobilité, mobilité électrique** ou tout autre discipline en relation avec l'objet de l'étude.

Le/la consultant(e) doit justifier des expériences similaires pour le compte du secteur public ou privé en matière de **planification de la mobilité urbaine, transport durable, mobilité électrique, montage de projet de mobilité, etc.**

Le consultant doit être un professionnel de haut niveau, ayant une expérience probante, d'au moins **10 ans**, dans le domaine de **planification urbaine, transport durable, mobilité urbaine ou équivalent**

Il sera désigné comme « Consultant National Individuel ».

2.1. Responsabilités et qualifications du Consultant National :

Plus précisément, les responsabilités du Consultant National incluent mais ne se limitent pas à :

- Diriger le processus de collecte de données et d'informations nécessaires pour la réalisation de la prestation ;
- Diriger, encadrer et veiller à la conformité des missions de la consultation ;
- Diriger et superviser l'élaboration des différents livrables de la prestation ;
- Organiser les réunions et les visites nécessaires et veiller à leur réussite ;
- Assurer la gestion ponctuelle et efficace des activités telles que programmées.

Le/La consultant devra disposer des qualifications suivantes :

- Diplôme de Bac + 5 (ingénieur, Master, DEA, DESA ou équivalent) dans les domaines de la **planification urbaine, la mobilité urbaine, le transport ou équivalent** ;
- **10 ans d'expérience** professionnelle dans la **planification de la mobilité urbaine, transport durable, mobilité électrique ou équivalent** et ayant participé à **au moins 5 projets / études** dans ces domaines de compétences et **au moins 2 expériences dans le montage de projets de mobilité durable**.

3. Composition des réponses à la présente consultation

Toute réponse doit être constituée des trois composantes suivantes :

- A. Dossier administratif
- B. Offre technique
- C. Offre financière

A. Dossier administratif :

- Lettre de soumission au Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable – Département du Développement Durable confirmant l'intérêt et la disponibilité du prestataire individuel (IC) ;
- La copie CIN ;
- Une déclaration sur l'honneur (Cf. Annexe n°1).
- Le présent cahier des charges paraphé sur toutes les pages et signé à la dernière page avec la mention manuscrite "lu et accepté".
- La copie de la carte autoentrepreneur si le consultant est un entrepreneur.

B. Offre technique :

- Fournir une note méthodologique et un chronogramme indiquant la manière dont le/la consultant (e) approchera et effectuera le travail ;
- Le CV professionnel permettant clairement de présenter le profils l'expert(e), sa formation académique, sa qualification professionnelle, son expérience acquise dans les domaines de spécialités demandés conformément aux termes de référence ;

Le CV doit être accompagné par des copies légalisées des diplômes et par toutes références professionnelles justifiant les expertises.

C. Offre financière

Une offre financière détaillée spécifiant le nombre d'H/J par mission. L'offre financière doit être datée et signée. Les prix rémunèrent toutes les sujétions dues à étude telle que définie dans la présente consultation.

La présente consultation est estimée à **59 H/J**.

Le prestataire est sollicité de remettre un bordereau des prix (modèle ci-dessous) signé, cacheté et daté ;

Le prestataire doit également renseigner l'acte d'engagement (Cf. Annexe n°2).

L'offre financière est remise dans une **enveloppe/email** séparé conformément aux modalités de candidature ci-dessous.

Désignation des prestations	Unité	Prix unitaire en MAD (hors TVA)	
		En chiffre	En lettre
Mission 1 : Diagnostic, benchmark et étude de marché du projet de sharing des motos électriques	Forfait (F)		
Mission 2 : Conception d'un projet pilote de sharing des motos électriques et évaluation de sa faisabilité Technique et Financière.	Forfait (F)		
Mission 3 : Dossier de consultation des entreprises pour le développement du projet de sharing des motos électriques.	Forfait (F)		
TOTAL (hors TVA)			
% TVA			

TOTAL (TTC)		
--------------------	--	--

Décomposition des prix

Mission 1: Diagnostic, benchmark et étude de marché du projet de sharing des motos électriques.

Désignation	Unité	Coût Unitaire (MAD)	Qté	Sous - Total (MAD)
Consultant(e) National - Expert en planification urbaine, mobilité urbaine, transport durable.	J		25	
Total -A-				
Frais de déplacements, de collecte de données et d'organisation des réunions et des ateliers	F		--	
Total -B-				
Production des documents (provisoires Et définitifs) :	U		1	
- Livrable L0	U		1	
- Livrable L1				
Total- C-				
Total A+B+C (hors TVA)				

Mission 2 : Conception d'un projet pilote de sharing des motos électriques et évaluation de sa faisabilité Technique et Financière.

Désignation	Unité	Coût Unitaire (MAD)	Qté	Sous - Total (MAD)
Consultant National – Expert(e) en planification mobilité urbaine, transport durable.	J		27	
Total -A-				
Frais de déplacements, de collecte de données et d'organisation des réunions et des ateliers	F			
Total -B-				
Reproduction des documents (provisoires Et définitifs) : - Livrable L2	U		1	
Total- C-				
Total A+B+C (hors TVA)				

Mission 3 : Dossier de consultation des entreprises pour le développement du projet de sharing des motos électriques.

Désignation	Unité	Coût Unitaire (MAD)	Qté	Sous - Total (MAD)
Consultant(e) National - Expert en planification mobilité urbaine, transport durable.	J		7	
Total -A-				
Frais de déplacements, de collecte de données et d'organisation des réunions et des ateliers	F			
Total- B-				
Production des documents (provisoires Et définitifs) : - Livrable L3	U		1	
Total – C –				
Total A+B+C (hors TVA)				

IV. Critères d'évaluation de la consultation :

L'examen des offres sera effectué par une commission de consultation désignée à cet effet. La sélection se fera en trois étapes :

- **Etape 1** : Vérification des dossiers administratifs des concurrents ;
- **Etape 2** : Examen et évaluation des offres techniques pour les concurrents retenus au titre de l'Etape 1, une note technique sera attribuée sur la base de l'« Offre technique » ;
- **Etape 3** : Evaluation financière sur la base de « l'offre financière » pour les concurrents retenus au titre de l'Etape 2.

Etape 1 : Vérification des dossiers administratifs et techniques des concurrents

Les offres dont les dossiers administratifs sont incomplets seront rejetées.

Etape 2 : Examen et évaluation des offres techniques

Chaque offre technique relative à un dossier accepté au titre de l'étape 1 sera évaluée et une notation technique (Nt) lui sera attribuée.

Cette note devra être supérieure ou égale à 70/100 pour que le soumissionnaire soit jugé techniquement valable.

L'évaluation des offres techniques sera axée sur les critères suivants :

- Note technique sur la méthodologie

Critères de l'évaluation technique	Points
Démarche méthodologique	
Méthodologie non conforme, ne répondant pas aux termes de référence : 0 point	
Méthodologie simple, reprenant les termes de référence : 10 points	
Méthodologie développée répondant strictement aux termes de référence : 20 points	
Méthodologie améliorée par rapport aux termes de référence (innovante avec un apport substantiel) : 30 points	
Total (C1)/30

- **Notation technique du Consultant Technique :**

Qualification du consultant(e)	Barème	Documents de base	Note sur 70	Justificatifs
Formation académique	Nt 1 : 10	Ingénieur d'Etat, DES, DESA, diplôme Bac + 5 en planification urbaine, la mobilité urbaine, le transport ou équivalent	10	CV + diplômes
		Profil non conforme	0	
Expérience Professionnelle confirmée en : planification de la mobilité urbaine, transport durable, mobilité électrique (nombre d'année)	Nt 2 : 20	Expérience professionnelle supérieure à 15 ans	20	CV + références professionnelles
		Expérience professionnelle entre 10 à 15 ans	10	
		Expérience professionnelle entre 5 et 10 ans	7	
		Expérience professionnelle inférieur à 5 ans	0	
Expériences / références Professionnelles en matière de : planification de la mobilité urbaine, transport durable, mobilité électrique	Nt 3 : 20	Plus de 7 références	20	CV + références professionnelles
		Entre 5 et 7 références	10	
		Moins de 5 références	0	
Expériences / références Professionnelles en matière de : montage de projet de mobilité urbaine	Nt 4 : 20	Plus de 3 références	20	CV + références professionnelles
		Entre 2 et 3 références	10	
		Inférieur à 2 références	0	
Total (C2)		/70	

La note technique global (Nt) est la somme des notations C1 et C2

Motifs d'élimination des offres techniques :

- Absence de l'une des pièces constituant l'offre technique ;
- Note méthodologie non conforme (C1 = 0) ;
- L'obtention d'une note technique globale Nt strictement inférieure à 70/100 points ;
- Profil non conforme du Consultant(e) en se référant à sa formation académique (Nt1 = 0).

Etape 3 : Evaluation financière sur la base de « l'offre financière » pour les offres ayant été retenues au titre de l'Etape 2

Seules les offres ayant été retenues au terme de l'étape 2 seront éligibles à l'évaluation financière.

Il sera retenu le concurrent ayant présenté l'offre la mieux-disante, correspondant à la note globale (Ng) la plus élevée déterminée comme suit :

$$Ng = Nt \times 0.7 + Nf \times 0.3$$

Nt étant la note technique obtenue au titre de l'étape 2 et Nf la note financière calculée comme suit :

$$Nf = 100 \times Fo / F$$

Où :

Fo est le montant de l'offre la moins-disante,

F le montant de l'offre du concurrent

ANNEXE 1

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Mode de passation : **Appel à consultation ouvert** (AC 07/PROJET_MVD/2024)

Objet de l'appel à consultation : **Appel à consultation pour le recrutement d'un(e) consultant(e) national(e) spécialisé pour l'élaboration d'une étude de faisabilité d'un projet pilote de partage des motos électriques à Marrakech**

Maître d'ouvrage : **le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable – Département du Développement Durable.**

Passé en application des dispositions fixées par le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable relatives aux conditions et formes de passations des appels à consultation dans le cadre de projet de coopération internationale « **Renforcement du Développement Durable de la ville de Marrakech à travers une planification et un financement innovants** » financé par le Fond pour l'Environnement Mondial (Award ID : 00128412/Project ID :00122433) avec l'accompagnement et l'assurance qualité du Programme des Nations Unies pour le Développement.

A- Pour les personnes physiques ou l'auto-entrepreneur :

Je soussigné :(prénom, nom et qualité) Numéro de
tél..... numéro du Fax

Adresse électronique.....

Agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte,

Adresse du domicile élu.....

Affilié à la CNSS sous le n°.....

Inscrit au registre du commerce / registre national de l'auto-entrepreneur de.....(Localité) sous
le n°.....

N° de patente :

N° du compte courant postal-bancaire ou à la TGR(RIB)

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés ;

Déclare sur l'honneur :

- 1) M'engage à couvrir, dans les limites fixées dans le cahier des charges, par une police d'assurance, les risques découlent de mon activité professionnelle ;
- 2) M'engage, si j'envisage de recourir à la sous-traitance, que celle-ci ne peut porter que sur 50% de la totalité de la prestation ; et m'assurer que les sous-traitants remplissent également les conditions prévues par le descriptif des missions demandées du présent document de termes de

référence.

- 3) M'engage de ne pas recourir à la fraude ou à la corruption, ou de faire des dons, des promesses ou des présents en vue d'influer sur les procédures de conclusion de la présente consultation.

Je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l'honneur.

Je reconnais avoir pris connaissance des sanctions prévues relatives à l'inexactitude de la déclaration sur l'honneur.

Fait à.....le.....

ANNEXE 2

ACTE D'ENGAGEMENT

Mode de passation : **Appel à consultation ouvert** (AC 07/PROJET_MVD/2024)

Objet de l'appel à consultation : **Appel à consultation pour le recrutement d'un(e) consultant(e) national(e) spécialisé pour l'élaboration d'une étude de faisabilité d'un projet pilote de partage des motos électriques à Marrakech**

Maître d'ouvrage : **le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable – Département du Développement Durable.**

Passé en application des dispositions fixées par le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable relatives aux conditions et formes de passations des appels à consultation dans le cadre de projet de coopération internationale « **Renforcement du Développement Durable de la ville de Marrakech à travers une planification et un financement innovants** » financé par le Fond pour l'Environnement Mondial (Award ID : 00128412/Project ID :00122433) avec l'accompagnement et l'assurance qualité du Programme des Nations Unies pour le Développement.

A- Pour les personnes physiques ou l'auto-entrepreneur :

Je soussigné :.....(prénom, nom et qualité) Numéro de
tél..... numéro du Fax

Adresse électronique.....

Agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte,

Adresse du domicile élu.....

Affilié à la CNSS sous le n°

Inscrit au registre du commerce / registre national de l'auto-entrepreneur de.....(Localité) sous
le n°

N° de patente :

N° du compte courant postal-bancaire ou à la TGR(RIB)

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés ;

Après avoir pris connaissance du dossier de cet appel à consultation et obtenu du Maître d'ouvrage toutes les informations complémentaires nécessaires à ma parfaite compréhension du contenu des travaux et des difficultés et des risques potentiels que comportent ces prestations :

- 1) Remets, revêtu de ma signature, un bordereau de prix et un détail estimatif établi conformément aux modèles figurant au dossier de la consultation ;
- 2) M'engage à exécuter lesdits prestations dans le strict respect des termes de références et moyennant les prix que j'ai établis moi-même lesquels font ressortir :

Montant hors T.V.A(En lettres et en chiffres)

Le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable et le PNUD se libèrent des sommes dues par elle en faisant donner crédit au compte bancaire ouvert à mon nom (ou au nom de la Société) à..... (Localité), Sous le numéro... RIB

Fait à.....le.....

Signature du concurrent